

Les parents contre la suppression du dispositif TPS

Le dispositif Toute petite enfance permet d'accueillir les enfants dès leurs deux ans (propres ou non). Surpris par l'annonce de son arrêt à la rentrée, les parents s'organisent.

La mobilisation

La suppression envisagée à la rentrée de septembre du dispositif Toute petite section (TPS) à l'école maternelle du groupe scolaire public Flaubert-La-Varende, a été annoncée jeudi 18 février à l'issue de la réunion du Conseil technique spécial départemental de l'Orne préparant la carte scolaire.

Une annonce qui soulève la mobilisation des parents d'élèves de l'association Le Cahier des parents. Le président, Denis Guérin, et la vice-présidente, Karine Capel, se sont retrouvés samedi pour envisager les actions à conduire afin de manifester leur opposition à cette suppression.

Le contexte de crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus ne facilite pas les rassemblements, « **ni cette annonce faite seulement une journée avant les vacances scolaires** », souligne Karine Capel.

Une salle dédiée

Le dispositif TPS est en vigueur au sein de l'établissement vimonastérien depuis la rentrée 2017. Ce dispositif est appliqué dans les établissements en réseau d'éducation prioritaire. Il permet d'accueillir les enfants dès l'instant qu'ils ont deux ans, qu'ils soient propres ou non.

Denis Guérin témoigne en tant que papa d'un petit Raphaël qui l'a fréquenté. « **Tout est mis en œuvre pour l'accueil et l'épanouissement de l'enfant. Avec ma femme nous attendons notre troisième enfant et franchement, nous espérons bien qu'il pourra lui aussi en bénéficier.** »

Karine Capel renchérit : « **Une salle est dédiée, tout est structuré. Ce dispositif permet à l'enfant de s'adapter à l'école. Tout est fait pour qu'il s'y sente bien.** » Une décision qu'ils ne comprennent pas car si actuellement la classe compte « **huit inscrits** », ils seront « **dix pour la reprise en mars et les prévisions font état de douze inscriptions pour la rentrée scolaire, sachant qu'à la communauté de communes (CDC), on nous dit que les familles inscrivent leurs enfants en juillet et en août** ».

À cet égard, un appel est lancé à l'intention des parents : « **Inscrivez vos enfants dès le 15 mars. Avec ce dispositif, vous pouvez les mettre quand vous le souhaitez : septembre, janvier ou mars et au rythme qui vous convient.** »

Une pétition en ligne

Une pétition sera lancée en ligne et mise dans les commerces ainsi qu'aux trois entrées du groupe scolaire à la reprise de l'école. Un courriel a été adressé aux différentes instances de l'Éducation nationale. Guy Romain, le maire, apporte son soutien. « **C'est un service important si on veut que les gens viennent habiter chez nous.** »

Séverine Lenoble était présente ce matin-là, en soutien à l'association des parents d'élèves et ce, bien que ses enfants soient scolarisés à l'école Notre-Dame. « **Je vis à Vimoutiers et même si les miens sont dans le privé pour une question de distance puisque l'école est à côté de chez moi, je trouve important que l'école publique se maintienne dans nos villages et dans nos petites villes.** »

La CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault ouvre les inscriptions scolaires à compter du lundi 15 mars. **Contact** : tél. 02 33 67 54 85 ou site internet : www.cdcvam.fr/formulaire_ecole



De gauche à droite : Denis Guérin, Karine Capel, Guy Romain et Séverine Lenoble devant la grille de l'école maternelle du groupe scolaire public Flaubert-La-Varende, samedi matin. Sur la grille figure une information concernant l'ouverture des inscriptions auprès de la communauté de communes à compter du lundi 15 mars. Ouest-France